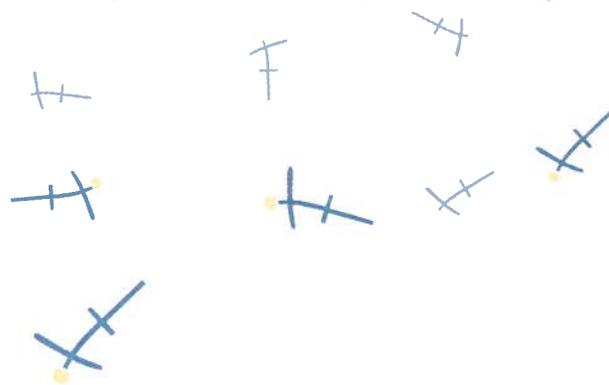


Comment faire un don ?

Les souscripteurs à cette fondation contribuent concrètement à la mission du CRDI Chaudière-Appalaches et à son offre de services spécialisés. Les contributions recueillies permettront à des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement de se maintenir dans leur milieu de vie et de participer aux activités de leur communauté.

Plus spécifiquement, les dons seront utilisés à des fins de réalisation de **projets collectifs** dans les cinq territoires de la région Chaudière-Appalaches (Beauce, Etchemins, Grand Littoral, Montmagny-L'Islet et Thetford), notamment :

- l'achat, l'amélioration ou le remplacement de matériel didactique et d'équipement de réadaptation destinés plus particulièrement aux enfants;
- la formation des parents et des proches;
- la recherche dans le domaine de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement.



Comment souscrire à la fondation TEDICA?

Vous pouvez souscrire en :

- adhérant à la Fondation TEDICA à titre de membre;
- effectuant un don en argent, en valeurs mobilières et immobilières; faisant un don In memoriam; leggant par voie testamentaire.

Vous pouvez également aider la Fondation TEDICA en œuvrant bénévolement lors d'activités particulières.

Vous êtes intéressé à devenir membre de la fondation TEDICA ?

Vous n'avez qu'à remplir ce formulaire et à le retourner à l'adresse suivante, avec **un chèque de 25 \$**, couvrant votre cotisation annuelle.



55, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0B8

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : () _____

Une carte de membre vous sera acheminée et vous serez invité à participer à nos assemblées générales.